

Introduction à la Fiche d'évaluation de partenariat de CRS

QU'EST-CE QUE LA FICHE D'ÉVALUATION DE PARTENARIAT?

La Fiche d'évaluation de partenariat est un outil en ligne, créé par Catholic Relief Services (CRS), offrant à CRS et à ses partenaires la possibilité de réfléchir ensemble et de mesurer le progrès de leur relation organisationnelle et de leurs activités en matière de renforcement des capacités. La Fiche d'évaluation fournit à CRS et à ses partenaires un outil pour évaluer leur niveau de satisfaction et pour faire des commentaires et des suggestions à propos de différents aspects du partenariat, conformément aux Principes de partenariat de CRS et à son approche en matière de renforcement des capacités.

Il y a deux versions de la Fiche d'évaluation : une pour les partenaires et l'autre pour CRS. Toutes les deux ont le même format et contiennent les mêmes sujets et processus. La Fiche d'évaluation est disponible en ligne et hors ligne, en quatre langues : l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Les documents à l'appui tels que « Comment démarrer avec la fiche d'évaluation de CRS pour le partenariat » et « Manuel de l'utilisateur de la fiche d'évaluation de partenariat du CRS » sont également disponibles dans les quatre langues susmentionnées.

POURQUOI UTILISER LA FICHE D'ÉVALUATION DE PARTENARIAT?

CRS et ses partenaires utilisent la Fiche d'évaluation de partenariat pour soutenir et entretenir leur relation de la façon suivante :

- En apprenant sur leurs réussites en matière de partenariat et de renforcement des capacités, afin de partager ces réussites et les leçons apprises aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- En se concentrant sur les questions et les processus de partenariat et de renforcement des capacités dans les domaines suivants :
 - Le partenariat;
 - La transparence et le rendu des comptes (aux bénéficiaires et entre eux);
 - Les activités en matière de renforcement des capacités;
 - Le développement de la société civile;
 - La valeur ajoutée globale.
- En repérant les différences et les similitudes entre les perceptions du personnel de CRS et celui du partenaire concernant les questions de partenariat et de renforcement des capacités, et en discutant à ce sujet.
- En recueillant des données concernant les opportunités et les défis liés à l'amélioration du partenariat et du processus de renforcement des capacités et, en même temps, en contribuant à la planification annuelle collaborative.

- En procédant à des évaluations longitudinales d'un partenariat et d'un groupe de partenariats pour comprendre les améliorations en matière de partenariat et de renforcement des capacités ;
- En mesurant l'accomplissement de certains résultats concernant les priorités stratégiques.

UTILISER LA FICHE D'ÉVALUATION DE PARTENARIAT

Il est important que le personnel de CRS travaille ensemble avec son partenaire pendant un minimum de six mois avant d'entamer le processus de la Fiche d'évaluation de partenariat. Cette Fiche peut être utilisée avec un seul partenaire à un moment donné ou bien avec plusieurs partenaires de façon simultanée et elle devrait être utilisée au moins une fois par année. À chaque utilisation, la fiche devrait être complétée à la fois par CRS et par le personnel de l'organisation partenaire.

Dans les deux cas, il n'y a pas de limite concernant le nombre de membres du personnel devant compléter la Fiche d'évaluation de partenariat. Il est recommandé d'inclure dans les processus la participation des membres du personnel de gestion des niveaux supérieur et moyen, aussi bien pour CRS que pour le partenaire. La participation devrait être variée et pour ce faire il faudrait utiliser une section transversale de chaque organisation qui représente les différents départements et fonctions, à la fois pour la qualité du programme et pour la qualité de la gestion. Afin d'obtenir des résultats précis, il faudrait que la Fiche d'évaluation soit complétée par un bon nombre des membres du personnel de CRS et de l'organisation partenaire.

Une fois que CRS et le partenaire ont décidé d'utiliser la Fiche d'évaluation de partenariat, ils entament un processus comprenant les étapes suivantes :

- Identifier le personnel participant dans l'exercice de la Fiche d'évaluation et préparer cette activité en fixant les dates bien à l'avance pour chaque étape du processus ;
- Procéder à une séance d'orientation du personnel portant, entre autres, sur une discussion sur l'importance d'effectuer des commentaires et des suggestions ouverts et transparents pour que la Fiche d'évaluation soit utile;
- Le personnel complète les Fiches d'évaluation ; celles-ci fournissent des « données brutes » pour obtenir un score moyen des réponses de chaque organisation à chaque énoncé de la Fiche d'évaluation;
- Les résultats de la Fiche d'évaluation sont utilisés dans une réunion conjointe entre CRS et le partenaire;
- La réunion entre CRS et le partenaire conclut avec l'élaboration d'un plan d'action annuel conjoint visant à aborder les points faibles ou d'autres améliorations, selon les besoins;
- Après six mois, CRS et le partenaire réexaminent le plan d'action afin d'analyser les progrès et d'effectuer toute modification nécessaire au plan pour les six mois restants;
- Finalement, chaque discussion est documentée et classée.

Actuellement, seulement CRS et ses organisations partenaires se servent de la Fiche d'évaluation de partenariat. Si vous souhaitez apprendre davantage sur la Fiche d'évaluation, veuillez contacter le bureau de CRS dans votre pays. Pour toute autre question envoyez un message à ics@crs.org.

